

Zeitschrift: Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte = Société Suisse d'Histoire Economique et Sociale
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte
Band: 12 (1994)

Artikel: Les besoins de l'Etat et les modèles de leur financement : Etat de la recherche
Autor: Körner, Martin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-871678>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les besoins de l'Etat et les modèles de leur financement

Etat de la recherche

Quand le Comité de notre Société décida, il y a environ trois ans, de mettre au programme de la journée de 1993 le thème de l'histoire du financement de l'Etat, il était convaincu de l'opportunité scientifique et de l'actualité de la problématique. Toutefois, il ne pouvait pas prévoir que cette journée coïnciderait avec la votation fédérale du 28 novembre 1993 sur le nouveau régime financier de la Confédération, votation qui mettait en jeu des questions aussi importantes que la substitution d'un mode d'imposition indirecte à un autre – passage de l'ICHA à la TVA –, le taux d'imposition, ainsi que le financement de la sécurité sociale. Le présent donne visiblement raison aux chercheurs qui émettent l'avis que la dimension historique du financement de l'Etat est une des clés essentielles pour la compréhension, à travers les siècles, des débats relevant de la politique intérieure.

Les premiers travaux empiriques, encore fortement descriptifs, parus peu avant la Première Guerre Mondiale et pendant l'Entre-Deux-Guerres, étaient la plupart du temps des monographies réalisées par des économistes et des statisticiens, qui s'intéressaient surtout aux structures administratives de l'appareil financier de l'Etat au Moyen Age et au 19e siècle. Les Temps modernes n'intéressaient alors presque personne. Au plus voulait-on être au clair sur le sort des biens ecclésiastiques mis sous administration de l'Etat lors de la Réforme.¹

Sous l'impulsion du courant de la Nouvelle Histoire Economique et Sociale, qui présidait depuis les années 1940 à la production de nouveaux travaux, on s'est attaqué dorénavant aux sources inédites d'une manière à la fois plus structuraliste et plus sérieuse. Quelques auteurs ont cherché à approfondir dans leur monographie les liens entre l'organisation financière, l'administration et le pouvoir. D'autres ont mis l'accent plutôt sur les structures et conjonctures économiques et leurs effets sur les finances publiques. D'autres encore se sont intéressés plus particulièrement aux implications sociales.² Des analyses plus complexes sur le plan local sont devenues possibles grâce à l'utilisation de l'ordinateur à partir des

années 1970. C'est au cours de ces années-là que la recherche sur les 16e, 17e et 18e siècles a réellement démarré.³ Toutefois, jusqu'à présent, assez rares sont les auteurs qui ont essayé en Suisse de dépasser l'étude monographique des finances d'une seule cité-état, d'une seule République urbaine, en vue d'études comparatives portant sur des structures et des conjonctures financières. Fait partiellement exception le cas de Bâle qui fournit d'intéressants points de comparaison avec les villes allemandes, surtout en ce qui concerne la période médiévale et moderne.⁴ On rencontre également un certain nombre de travaux comparatifs, portant en particulier sur la période 1500–1610, relatifs aux finances de Genève, Fribourg, Berne, Soleure, Bâle, Schaffhouse, Saint-Gall, Zürich et Lucerne.⁵ A partir des années 1960 enfin, l'évolution financière des cantons et de la Confédération suisse des 19e et 20e siècles a été l'objet d'études spéciales.⁶

A mentionner ici également la Journée des historiens économistes français de 1977, dont les contributions sont reproduites dans le numéro spécial des *Annales ESC* de 1978.⁷ Depuis la fin des années 1980, et dans le cadre d'un effort de recherche collective organisée par la Fondation Européenne de la Science, une équipe de chercheurs vient de produire deux volumes, l'un sur la montée de l'Etat fiscal en Europe, l'autre sur les liens entre les systèmes économiques et les finances de l'Etat, les deux volumes portant sur la période allant de 1300 à 1800 environ. La parution est prévue chez Oxford University Press au cours de l'année 1994.⁸ Notons encore que nos collègues allemands de la «Gesellschaft für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte» se sont réunis en avril 1993 à Bamberg, pour discuter au cours de leur 15e Journée annuelle le thème suivant: *Steuern, Abgaben und Dienste vom Mittelalter bis zur Gegenwart*.⁹

Le programme de notre colloque sur le financement de l'Etat n'était donc pas simplement le reflet de l'actualité politique de notre pays. Il se situait bel et bien dans un des courants vivants de la recherche historique actuelle.

L'histoire connaît, et la théorie préconise, plusieurs manières de financer l'Etat. Il existe un premier débat sur la question de savoir si la théorie induit la pratique, ou si cette dernière produit plutôt la première. A cet égard, il a été démontré en 1990, dans le cadre de la section «Finances publiques et structures de l'Etat» au cours du 10e Congrès International d'Histoire Economique à Louvain, qu'il y a eu transfert géographique des théories financières ainsi que des sciences et pratiques administratives d'Europe vers les colonies d'Amérique latine et, après l'accès de celles-ci à l'indépendance, vers les nouveaux Etats souverains.¹⁰ Si l'on considère la très longue durée, on peut cependant dire

que les théories et les pratiques financières se sont plutôt donné réciproquement des impulsions évolutives.¹¹

Dans la réalité, la fiscalité, étudiée de près dans le cadre de l'une des deux sections de notre journée, reflète peut-être la forme de financement la plus contestée et, par conséquent, la plus visible pour l'histoire sociale et politique.¹²

Mais en dehors de la fiscalité proprement dite, il est d'autres moyens de financement de l'Etat qui ne sont pas de moindre importance, surtout pour le Moyen Age et les Temps modernes, à savoir:

- le produit du domaine,
- le revenu des regales et des monopoles,
- l'autofinancement par des entreprises étatiques ou par des services publics,
- l'endettement,
- les recettes sous forme de subsides.

Ces différents volets du financement de l'Etat ont été, bien sûr, l'objet d'écrits théoriques à travers les siècles.¹³ Leur part réelle et relative dans les finances étatiques a évolué au cours de l'histoire, tant sous l'influence des changements structurels que des modifications conjoncturelles.¹⁴

C'est ce que la recherche actuelle sur le plan international tend à saisir en mettant l'accent, entre autres, sur des variables telles que:

- le temps (Moyen Age, Temps modernes, Epoque contemporaine),
- les institutions (monarchiques, républicaines),
- les conditions administratives (différents degrés de centralisation, de fédéralisme, d'autonomie locale),
- les systèmes économiques (branches et secteurs dominants, fluctuations du marché du capital et de la politique monétaire),
- les problèmes de sécurité intérieure et extérieure (guerre ou paix),
- le choix d'alternatives (impôts directs, indirects, emprunts, monopoles).

Les contributions de notre section de travail approchent, à différents moments de l'histoire, quelques-unes de ces variables.

L'analyse que Jean-Daniel Morerod fait de la comptabilité de l'abbaye cistercienne de Hautcrêt, près de Palézieux, dans le diocèse de Lausanne, de 1343 à 1350, s'inscrit dans le cadre de la vaste problématique du financement de l'Eglise et des institutions ecclésiastiques.¹⁵ Bien qu'au 14^e siècle, une abbaye ne doive pas être assimilée à un Etat en formation, il faut tenir compte du fait qu'il s'agit d'une communauté sociale dont la perpétuation n'est pas mise en question par les ecclésiastiques, qui y entrent, y vivent et y meurent. De ce point de vue, les

finances de ce type d'institution ecclésiastique se prêtent donc autant à la comparaison avec celles d'une ville qu'avec celles d'une entreprise domaniale. Certes, on pourrait avancer l'argument, que les livres de compte de l'abbaye de Hautcrêt ne représentent rien d'autre qu'une simple comptabilité domaniale. Mais c'est également le cas pour d'autres noyaux potentiels d'Etats. Car il n'est pas exclu, au 14e siècle, qu'un domaine abbatial devienne peu à peu territoire, et que ce dernier se transforme en Etat monarchique, à l'instar d'autres abbayes ou évêchés, Saint-Gall par exemple, ou l'Ancien Evêché de Bâle. Les finances de l'Evêché de Bamberg au 17e siècle sont indiscutablement celles d'un véritable Etat, les princes-évêques exerçant effectivement la fonction de souverains absolutistes.¹⁶

En tant que centre de la région, l'abbaye est un lieu de sécurité et de culte: on y dépose son argent, ses objets précieux et ses morts, ce qui garantit la pérennité de l'institution. Mais la comptabilité de Hautcrêt se solde presque chaque année par un déficit. L'abbaye traîne une dette flottante, dont le volume varie selon la grandeur des déficits ou des rares bénéfices. Toutefois, les créanciers, habitant exclusivement la région, ne s'en plaignent pas, dans la mesure où l'abbaye représente la principale cliente pour leurs divers produits et un important fournisseur de blé et de vin, les deux produits étant généralement facilement commercialisables. Par ailleurs, le monastère s'endette exactement du montant de son déficit et se dégage de même lorsqu'il y a bénéfice. Le crédit à moyen terme est utilisé ici comme tampon dans une stratégie de financement à bas prix pour la débitrice et à peu de risques pour les créanciers.

Avec la contribution d'Oliver Landolt, qui porte sur la ville de Schaffhouse, nous retrouvons un problème analogue, mais dans le long terme et au niveau d'une cité qui domine peu à peu un territoire, et qui évolue donc plus nettement vers l'Etat territorial.¹⁷ Quant aux besoins financiers de la ville en question, ils ne diffèrent apparemment guère de ceux d'autres villes de l'Empire au 15e siècle: 67% pour le service de la dette, au moins 12% pour la sécurité extérieure, 9% pour les constructions publiques, le reste pour l'administration. Ainsi, la part relative consacrée par Schaffhouse à sa sécurité extérieure se situe légèrement en-deçà de la moyenne de celles des villes d'Empire, où Gerhard Fouquet note environ 8% à Bâle, 11% à Marbourg, 13% à Munich, 15% à Francfort, 18% à Nuremberg et à Vienne. En revanche, le service de la dette est de loin plus lourd pour les finances de Schaffhouse qu'il ne l'est, par exemple, pour Nuremberg (34% à 44%), Bâle (35%), Munich (34%) Francfort (30%), Marbourg (26%) ou Vienne (18%).¹⁸

Une comparaison détaillée avec d'autres villes s'impose également du côté du

financement de l'Etat schaffhousois.¹⁹ A cet égard, l'importance des trois grandes catégories fiscales, impôts directs (44%), impôts indirects (42%) et autres contributions justifiées par des regalia (14%), correspond dans les grandes lignes à la situation prévalant, au 15e siècle, à Schwäbisch Hall ou à Nuremberg qui, comme Schaffhouse, pratiquent régulièrement la perception d'un impôt direct.²⁰ A noter la place de choix qu'occupent ici les impôts indirects. La proportion en question n'est cependant pas étonnante puisqu'elle se situe environ au milieu entre le minimum (29%) et le maximum (90%) des recettes fiscales connues de sept autres villes.²¹ A notre avis, il conviendrait de caractériser la structure du financement de l'Etat urbain schaffhousois comme étant celle d'une ville hautement fiscalisée, tant du côté de l'impôt direct touchant l'ensemble des bourgeois que de l'impôt indirect tirant profit surtout des activités du secteur tertiaire.

Dans sa communication, Roland Gerber résume les résultats de ses recherches dans le domaine de l'organisation des constructions publiques à Berne, en mettant l'accent particulièrement sur le degré d'autofinancement de la régie.²² Avec son travail, il se situe dans le courant actuel de recherche internationale portant sur l'aspect financier des constructions publiques effectuées durant le Moyen Age et les Temps modernes.²³ L'originalité de sa contribution réside dans la thèse selon laquelle Berne se distingue de la plupart des autres villes suisses et allemandes en octroyant peu à peu à son «département» des travaux publics les moyens permettant à ce dernier de parvenir vers 1550 à un taux d'autofinancement d'environ 75%. Gerber voit les causes de cette évolution particulière dans la politique d'expansion territoriale coûteuse de l'Etat bernois. En vue d'une gestion optimale des deniers publics, le Conseil de Berne aurait compartimenté son administration financière en plusieurs sections plus ou moins autonomes et aurait affecté le plus possible de recettes liées à chacune d'elles. L'analyse de la comptabilité des travaux publics faite par Roland Gerber tend en tout cas à le démontrer pour ce «département» très important.

Hans-Anton Ebener étudie également le domaine des constructions publiques dans l'ancien Etat de Berne, mais à la campagne et au 18e siècle.²⁴ Sa communication est une microanalyse des dépenses du bailliage de Signau, situé dans l'Emmental, pour les travaux de construction et d'entretien des bâtiments, ponts, chaussées et cours d'eau. En plus des nombreuses informations ayant trait aux projets importants de construction, aux multiples réparations, ainsi qu'aux salaires des maîtres et compagnons, Ebener démontre que la redistribution des deniers publics se fait essentiellement à l'intérieur du bailliage même et qu'une petite minime seulement

des commandes de l'Etat passe dans les régions voisines ou plus éloignées du territoire bernois.

Pour son analyse réalisée par le moyen de l'ordinateur, Hans-Anton Ebener a utilisé une application intégrée de plusieurs logiciels, application mise au point par Stephan Hagnauer.²⁵ En effet, certaines applications de logiciels pour ordinateurs permettent d'exploiter les registres financiers au-delà de la simple analyse comptable. Stephan Hagnauer en fait une démonstration du point de vue de la théorie et de la technique. Le concept *Schnupper-Logic* est fondé sur le principe du transfert et du marquage structuré de textes originaux dans un fichier d'ordinateur, de leur classement dans des banques de données à structure libre (free-form) et de leur exploitation dans des banques de données relationnelles sous forme de tableaux, tout cela en garantissant l'accès à la transcription originale de la source. Stefan Hagnauer réussit à intégrer d'une manière optimale *Winword*, *Asksam* et *Acces* pour Windows.²⁶

Nous entrons dans l'époque contemporaine avec l'exposé de Luisella De Martini et de Silvio Rauseo qui se sont penchés sur les problèmes d'un jeune Etat en formation, en l'occurrence du Tessin, qui cherche, à travers maints troubles politiques et sociaux, les moyens de son financement pendant la première moitié du 19e siècle.²⁷ Le pari que ce nouveau canton doit réussir durant cette période réside dans la construction de l'unité territoriale et surtout dans l'affirmation de son identité. Les premiers pas vers l'indépendance sont profondément marqués par un long passé d'administrés, de fragmentation et de nucléarisation de l'espace, ainsi que par une dépendance envers l'extérieur pour le ravitaillement en produits de base.

L'analyse des finances cantonales produit d'excellents indicateurs de lecture et d'interprétation des transformations sociales, économiques et politiques qui se succèdent à un rythme élevé au cours des 50 premières années du siècle. Luisa De Martini et Silvio Rauseo constatent en effet que chaque changement de régime est immédiatement lisible dans la courbe du budget de l'Etat et que cette synchronie révèle la vision, la perception et les préoccupations de l'élite au pouvoir.

D'une structure des finances encore rudimentaire et archaïque, telle que l'avait connue l'Ancien Régime, où les registres comptables n'étaient que le miroir des mouvements de la caisse de l'Etat, le passage se fait graduellement vers une administration financière de plus en plus articulée et complexe. La notion de planification prend lentement forme et devient un instrument politique que le législatif se réserve en vue du contrôle de la réalisation des priorités fixées. L'Etat

étend ses dépenses aux nouveaux secteurs de l'éducation et de la santé. Le gonflement et la réorganisation de l'appareil administratif en départements entraînent également une réorganisation de la comptabilité publique.

Quant au financement de ses tâches, le jeune Canton ne se détache que péniblement des habitudes héritées de l'Ancien Régime. Les régies et monopoles restent encore longtemps la base des recettes. Le financement au moyen de l'impôt direct n'est introduit qu'en 1854. Les premiers changements se manifestent cependant dans le domaine de la gestion de la dette publique et de l'adaptation aux nouvelles formes de crédit. La croissance constante du volume des ressources financières et du nombre des personnes travaillant pour le Canton semble être le reflet de l'affirmation de l'Etat.

En résumé, la lecture des contributions apparemment hétéroclites de cette section du colloque sur le financement de l'Etat révélera des approches historiques différentes certes, mais intéressantes, du problème des besoins de l'Etat médiéval, moderne et contemporain, ainsi que des modalités de leur couverture, tant du point de vue thématique que méthodologique et, en ce qui concerne les aspects analytiques des sources, même technique.

Notes

- 1 Editions de sources: Friedrich E. Welti (éd.), *Die Stadtrechnungen von Bern aus den Jahren MCCCLXXV–MCCCLXXXIII*, Berne 1896; Id. (éd.), *Die Stadtrechnungen von Bern aus den Jahren MCCCXXX–MCCCLII*, Berne 1904; Bernhard Harms (éd.), *Der Stadthaushalt Basels im ausgehenden Mittelalter. Quellen und Studien zur Basler Finanzgeschichte*, 3 vol., Tübingen 1909–1913; P. X. Weber (éd.), *Der älteste Steuerrodel Luzerns 1352*, in: *Der Geschichtsfreund* 62 (1907). Travaux: G. Schönberg, *Finanzverhältnisse der Stadt Basel im 14. und 15. Jahrhundert*, Tübingen 1879; Bernhard Harms, *Die Steuern und Anleihen im öffentlichen Haushalt der Stadt Basel 1361–1500. Ein Beitrag zur mittelalterlichen Finanzstatistik*, in: *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft* 63 (1907); Richard Hallauer, *Der Basler Stadtwechsel 1504–1746*, Bâle 1904; E. Saxer, *Das Zollwesen der Stadt Basel bis zum Ausgang des 16. Jahrhunderts*, in: *Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, Beiheft 1, Stuttgart 1923; Karl Schindler, *Finanzwesen und Bevölkerung der Stadt Bern im 15. Jahrhundert*, in: *Zeitschrift für schweizerische Statistik* 36 (1900); Walter Frey, *Beiträge zur Finanzgeschichte Zürichs im Mittelalter*, Zurich 1910; Hans Büchi, *Solothurnische Finanzzustände im ausgehenden Ancien Régime, ca. 1750–1798*, in: *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde* 15 (1916).
- 2 Ernst Schweizer, *Die Behandlung der zürcherischen Klostersgüter in der Reformationszeit*, in: *Theologische Zeitschrift aus der Schweiz* 2 (1885); Carl Pestalozzi, *Das zürcherische Kirchengut in seiner Entwicklung zum Staatsgut*, Zurich 1903; Rudolf Wackernagel, *Das*

- Kirchen- und Schulgut des Kantons Basel-Stadt, in: Beiträge zur vaterländischen Geschichte XIII/3, Bâle 1893; Ernst Schweizer, Das Basler Kirchen- und Schulgut in seiner Entwicklung bis zur Gegenwart, in: Basler Zeitschrift für Geschichte- und Altertumskunde IX/2 (1910).
- 3 Hermann Blanc, *La chambre des blés de Genève 1628–1798*, Genève 1941; Marc Peter, *La Société économique et la gestion des biens de l'ancienne République de Genève de 1798 à 1814*, Genève 1955; E. William Monter, *L'amortissement de la dette publique genevoise au XVIIIe siècle*, in: *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* 13 (1966); Hans Hüsey, *Das Finanzwesen der Stadt Zürich im Zeitalter der Reformation*, Zurich 1946; Bernhard Wehrli, *Das Finanzsystem Zürichs gegen Ende des 18. Jahrhunderts*, Aarau 1944.
 - 4 Zurich: Otto Sigg, *Die Entwicklung des Finanzwesens und der Verwaltung Zürichs im ausgehenden 16. und im 17. Jahrhundert*, Berne 1971. Saint-Gall: Hans-Peter Höhener, *Bevölkerung und Vermögensstruktur der Stadt Sankt Gallen im 16. und 17. Jahrhundert. Auswertung der Steuerbücher*, Zurich 1974. Schaffhouse: Martin Körner, *Die Kreditgeschäfte der Stadt Schaffhausen im 16. Jahrhundert*, in: *Schaffhauser Beiträge zur Geschichte* 51 (1974); Karl Schmuki, *Steuern und Staatsfinanzen. Die bürgerliche Vermögenssteuer in Schaffhausen im 16. und 17. Jahrhundert*, Zurich 1988. Bâle: Josef Rosen, *Die Universität Basel im Staatshaushalt 1460–1535*, in: *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde* 72 (1972); Id., *Eine mittelalterliche Stadtrechnung. Einnahmen und Ausgaben in Basel 1360–1535*, in: Ernst Maschke et Jürgen Sydow (éd.), *Städtisches Haushalts- und Rechnungswesen*, Sigmaringen 1977; Id., *Verwaltung und Ungeld in Basel 1360–1535. Zwei Studien zu Stadtfinanzen im Mittelalter*, in: *Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte, Beiheft* 77, Stuttgart 1986; Arthur Vettori, *Finanzhaushalt und Wirtschaftsverwaltung Basels 1689–1798*, Bâle 1984. Genève: David Hiler, *Recherche sur les finances publiques d'une cité-état au XVIIIe siècle. Les comptes de la Seigneurie de Genève 1714–1780*, Mémoire de licence en SES, manuscrit, Genève 1983.
 - 5 Hans Mauersberg, *Wirtschafts- und Sozialgeschichte zentraleuropäischer Städte in neuerer Zeit dargestellt an den Beispielen von Basel, Francfort-sur-le-Main 1960*. Otto Feger, *Vergleichende Betrachtungen zur Finanzgeschichte von Konstanz und Basel*, in: *Finances et comptabilité urbaines du XIIIe au XIVe siècle*, *Pro Civitate*, Coll. Histoire 7 (1964); Gerhard Fouquet, *Die Finanzierung von Krieg und Verteidigung in oberdeutschen Städten des späten Mittelalters 1400–1500*, in: Bernhard Kirchgässner et Günter Scholz (éd.), *Stadt und Krieg*, Sigmaringen 1989.
 - 6 Martin Körner, *Solidarités financières suisses au XVIe siècle. Contribution à l'histoire monétaire, bancaire et financière des cantons suisses et des Etats voisins*, Lausanne 1980; Id., *Der Einfluss der europäischen Kriege auf die Struktur der schweizerischen Finanzen im 16. Jahrhundert*, in: Othmar Pickl (éd.), *Krieg, Militärausgaben und wirtschaftlicher Wandel*, Graz 1980; Id., *Les répercussions de l'expansion territoriale sur les finances publiques fribourgeoises au XVIe siècle*, in: *Fribourg: ville et territoire / Freiburg: Die Stadt und ihr Territorium*, Fribourg 1981; Id., *Investissements publics urbains en Suisse au XVIe siècle, répartition sectorielle*, in: Annalisa Guarducci (éd.), *Investimenti e civiltà urbane, secoli XIII–XVIII*, Prato 1989.
 - 7 Walter Wittmann, *Die Entwicklung der öffentlichen Ausgaben in der Schweiz seit 1900*, in: *Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik* 97 (1961); Max Weber, *Geschichte der schweizerischen Bundesfinanzen*, Berne 1969; Gérald Arlettaz, *Les finances de l'Etat fédéral de 1848 à 1939. Structures financières, administratives et documentaires*, in: *Etudes et Sources* 3 (1977), p. 9–142; Thomas Gross, *Die Entwicklung der öffentlichen*

- Ausgaben in der Schweiz mit besonderer Berücksichtigung des Kantons Zürich, 1860–1910, Berne 1980; André Lasserre, *Finances publiques et développement. Le Canton de Vaud, 1831–1913*, Lausanne 1981; Jakob Tanner, *Bundeshaushalt, Währung und Kriegswirtschaft. Eine Finanzsoziologische Analyse der Schweiz zwischen 1938 und 1953*, Zurich 1986; Sébastien Guex, *La politique monétaire et financière de la Confédération suisse 1900–1920*, Lausanne 1993.
- 8 *Annales ESC* 23 (1978).
 - 9 Travaux menés sous l'égide de la Fondation Européenne de la Science dans le cadre d'une recherche collective sur les origines de l'Etat moderne en Europe du 13e au 18e siècle: Richard Bonney (éd.), *Economic Systems and State Finance*, Oxford, à paraître; Id. (éd.), *The Rise of the Fiscal State in Europe*, Oxford, à paraître.
 - 10 Eckart Schremmer (éd.), *Steuern, Abgaben und Dienste vom Mittelalter bis zur Gegenwart. Referate der 15. Arbeitstagung der Gesellschaft für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte vom 14. bis 17. April 1993 in Bamberg*, in: *Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, Beiheft 114, 1994.
 - 11 Section C 48, *Finances publiques et structures de l'Etat*, convoquée et dirigée par Eugénia Mata, Nouvelle Université de Lisbonne. Les contributions présentées dans cette section n'ont malheureusement pas fait l'objet d'une publication.
 - 12 Martin Körner, *Steuern und Abgaben in Theorie und Praxis im Mittelalter und in der frühen Neuzeit*, in: Schremmer (éd.), *Steuern, Abgaben und Dienste vom Mittelalter bis zur Gegenwart. Referate der 15. Arbeitstagung der Gesellschaft für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte vom 14. bis 17. April 1993 in Bamberg*, in: *Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, Beiheft 114, 1994.
 - 13 Voir la partie introductive à la section «Fiscalité et conflits sociaux» de ce volume rédigée par Jakob Tanner.
 - 14 Choix d'œuvres théoriques: E. Dittrich, *Die deutschen und österreichischen Kameralisten*, Darmstadt 1974; Hermann Schulz, *Das System und die Prinzipien der Einkünfte im werdenden Staat der Neuzeit, dargestellt anhand der kameralwissenschaftlichen Literatur (1600–1835)*, Berlin 1982; Rainer Gömmel et Rainer Klump, *Merkantilisten und Physiokraten in Frankreich*, Darmstadt 1994. Applications historiques pour la Suisse: Martin Körner, *Que savaient les Lucernois du XVIe au XVIIIe siècle des théories financières?*, in: *Mélanges Anne-Marie Piuz*, Genève 1989, p. 163–170.
 - 15 Choix de travaux d'ensemble récents: Kersten Krüger, *Finanzstaat Hessen 1500–1567. Staatsbildung im Übergang vom Domänenstaat zum Steuerstaat*, Marburg 1980; Martin Körner, *Solidarités financières suisses au XVIe siècle*, Lausanne 1980; Id., *Luzerner Staatsfinanzen 1415–1798. Strukturen, Wachstum, Konjunktoren*, Lucerne 1981; Walter Ziegler, *Studien zum Staatshaushalt Bayerns in der zweiten Hälfte des 15. Jahrhunderts. Die regulären Kammereinkünfte des Herzogtums Niederbayerns 1450–1500*, München 1981; Jean Kerhervé, *L'Etat breton aux 14e et 15e siècles. Les ducs, l'argent et les hommes*, 2 vol., Paris 1987; Eckart Schremmer, *Taxation and Public Finance: Britain, France and Germany*, in: Peter Mathias et al. (éd.), *The Cambridge Economic History of Europe*, t. 8: *The Industrial Economies: The Development of Economic and Social Policies*, Cambridge 1989, p. 315–494; Antonio Calabria, *The Cost of Empire. The Finances of the Kingdom of Naples in the Time of Spanish Rule*, Cambridge 1991.
 - 16 Jean-Daniel Morerod, *Déficit et endettement d'une institution ecclésiastique au Bas Moyen Age: la comptabilité de l'abbaye de hautcrêt (1343–1350)*, infra p. 19–40. Voir les contributions réunies par Marcel Pacaut et Olivier Fatio (éd.), *L'hostie et le denier. Les finances ecclésiastiques*

- du haut Moyen Age à l'époque moderne. Actes du colloque de la Commission internationale d'histoire ecclésiastique comparée, Genève août 1989, Genève 1991.
- 17 Hermann Caspary, Staat, Finanzen, Wirtschaft und Heerwesen im Hochstift Bamberg (1672–1793), Bamberg 1976 (Historischer Verein Bamberg, Beiheft 7).
 - 18 Der Finanzhaushalt der Stadt Schaffhausen im Spätmittelalter, *infra* p. 41–53. Synthèse provisoire d'un mémoire de licence en cours d'achèvement à l'Université de Zurich.
 - 19 Fouquet (cf. note 5), p. 76–80.
 - 20 Erich Maschke et al. (éd.), Städtisches Haushalts- und Rechnungswesen, Sigmaringen 1977 (Stadt in der Geschichte 2); Eberhard Isenmann, Die deutsche Stadt im Spätmittelalter 1250–1500, Stuttgart 1988, p. 170–181; Körner 1981 (cf. note. 15).
 - 21 Sur le graphique de la *Einnahmenstruktur*, le total des recettes fiscales s'élève à 59%, considérés comme 100% pour le calcul des pourcentages relatifs aux trois catégories fiscales. Pour la comparaison voir entre autres Körner (cf. note 12), tab. 4.
 - 22 29% à Zurich, 35% à Berne, 42% à Schwäbisch Hall, 45% à Nuremberg, 54% à Lucerne, 72% à Francfort-sur-le-Main et 90% à Bâle. Körner (cf. note 12), tab. 4.
 - 23 Roland Gerber, Aspekte der Eigenfinanzierung: Der Berner Bauhaushalt im späten Mittelalter, *infra* p. 55–73; Id., Das Bauherrenamt der Stadt Bern im späten Mittelalter. Studien zur Verwaltungs- und Finanzgeschichte des öffentlichen Bauwesens der Stadt Bern zwischen 1300 und 1550. Mémoire de licence à l'Université de Berne 1992.
 - 24 Ulf Dirlmeier, Rainer S. Elkar et Gerhard Fouquet (éd.), Öffentliches Bauen in Mittelalter und Früher Neuzeit. Abrechnungen als Quellen für die Finanz-, Wirtschafts- und Sozialgeschichte des Bauwesens, St. Katharinen 1991 (Sachüberlieferung und Geschichte. Siegener Abhandlungen zur Entwicklung der materiellen Kultur 9).
 - 25 Hans-Anton Ebener, Bauen kostet Geld. Zur Finanzierung öffentlicher Bauten auf der Landschaft, *infra*, p. 75–85.
 - 26 Stephan Hagnauer, Die Auswertung von Textquellen und quantifizierbaren Daten in einem textorientierten Datenverarbeitungs-Konzept, *infra*, p. 87–104.
 - 27 C'est le système appliqué actuellement dans le cadre du projet de recherche «Finances publiques de Berne» 15e–18e siècles à la section d'Histoire suisse de l'Institut d'Histoire de l'Université de Berne.
 - 28 Luisella De Martini et Silvio Rauseo, Il finanziamento di un giovane cantone: Le finanze ticinesi dal 1803 al 1848, *infra*, p. 105–120. Synthèse d'un mémoire de licence: Le Tessin de la première moitié du XIXe siècle entre politique et finances, manuscrit, Université de Genève 1992.